



(11)

EP 1 705 317 A3

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3:
31.10.2012 Bulletin 2012/44

(51) Int Cl.:
E04H 3/16 (2006.01)

(43) Date de publication A2:
27.09.2006 Bulletin 2006/39

(21) Numéro de dépôt: **06290468.5**

(22) Date de dépôt: **22.03.2006**

(84) Etats contractants désignés:

AT BE BG CH CY CZ DE D

HUI IE IS IT LI LT L

SK TR

AI BA HR MK YU

(30) Priorité: 22.03.2005 FR 0502841

(71) Demandeur: **Abrisud**
32600 L'Isle Jourdain (FR)

(72) Inventeurs:

- Le Driant, Yoann
60940 Angicourt (FR)
 - Wystup, Frédéric
95300 Pontoise (FR)
 - Wystup, Jean-Pierre
60930 Bailleul sur Therain (FR)

(74) Mandataire: Richebourg, Michel François et al
Cabinet Michel Richebourg
Le Clos du Golf
69, rue Saint-Simon
42000 Saint-Etienne (FR)

(54) Abri à structure de profilés

(57) Abri comportant à structure de profilés comprenant un toit qui présente deux pans inclinés (40, 41) joints au niveau d'un faîteage (42). Les pans inclinés comportent respectivement deux traverses de faîteage (45, 46) distinctes emboîtées l'une dans l'autre au niveau du

faîtement, chacune des traverses de faîtement comportant une gorge de réception de plaque (48) dans laquelle est emboîtée une plaque de remplissage (9), la gorge de réception de plaque de chacune des traverses de faîtement étant inclinée vers le bas avec la même inclinaison que le pan incliné auquel elle appartient.

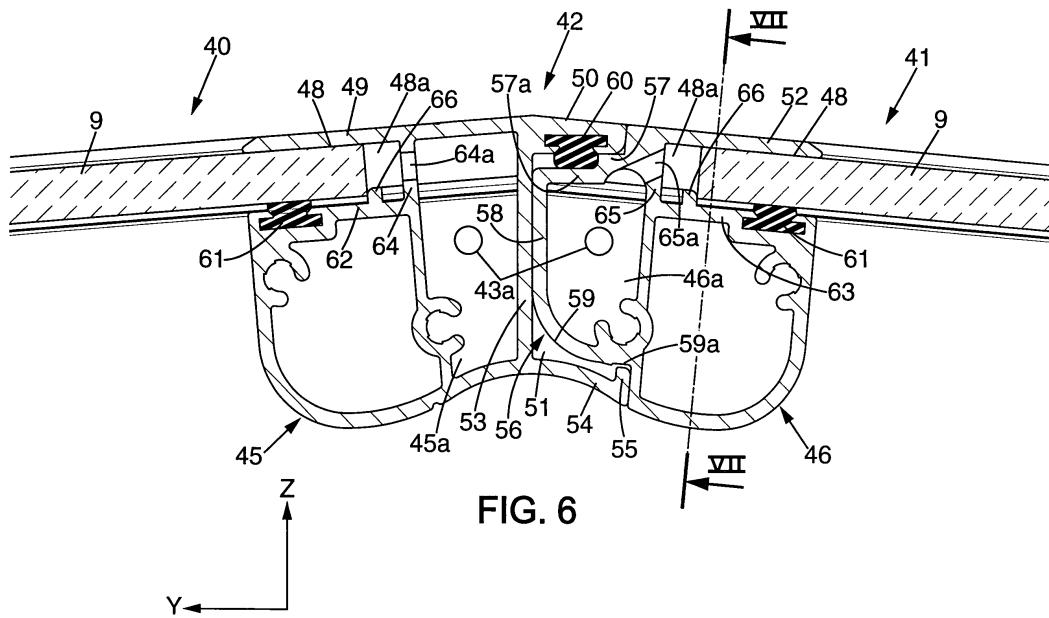


FIG. 6



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 06 29 0468

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
X	US 4 100 704 A (OOGAMI ET AL) 18 juillet 1978 (1978-07-18)	1,2,4	INV. E04H3/16
A	* colonne 4, ligne 58 - colonne 5, ligne 15; figure 3 *	3	
A	----- US 4 773 193 A (BIEBUYCK ET AL) 27 septembre 1988 (1988-09-27) * figures 1,3 *	1-3 -----	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			E04H E04B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
3	Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
	La Haye	31 mai 2012	Fordham, Alan
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			



Europäisches
Patentamt
European
Patent Office
Office européen
des brevets

Numéro de la demande

REVENDICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt les revendications dont le paiement était dû.

- Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû ainsi que pour celles dont les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):

Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû.

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:

voir feuille supplémentaire B

- Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
 - Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prétaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.
 - Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:

- Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:

1-4

- Le présent rapport supplémentaire de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans le revendications (Règle 161 (1) CRF).



**ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION
FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B**

Numéro de la demande

EP 06 29 0468

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

1. revendications: 1-4

Abri comprenant des caractéristiques techniques concernant la connexion entre ses deux traverses de faîtement

2. revendications: 5, 6

Abri comprenant des caractéristiques techniques concernant la création des passages libres le long les bords de ces plaques de remplissage

3. revendications: 7, 8

Abri comprenant des caractéristiques techniques concernant la réduction de poids de ses plaques de remplissage

4. revendication: 9

Abri comprenant des caractéristiques techniques concernant la rétraction et l'extension de sa structure

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 06 29 0468

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

31-05-2012

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 4100704	A	18-07-1978	DE 2642167 A1 FR 2324847 A1 GB 1555087 A IT 1071377 B JP 52043310 U JP 55014706 Y2 US 4100704 A	07-04-1977 15-04-1977 07-11-1979 02-04-1985 28-03-1977 03-04-1980 18-07-1978
US 4773193	A	27-09-1988	AUCUN	